

# Réunion publique Quartier des Pierrats



VILLE DE  
HOUILLES

# Déroulé de la soirée

**1. Le mot du Maire**

**2. Présentation du Conseil de Quartier des Pierrats**

**3. Présentation des thématiques, avec questions/réponses**

**4. Verre de l'amitié**

# Le mot du maire



VILLE DE  
HOUILLES

# Rejoindre votre Conseil de Quartier

## Vos élus de quartier

✓ **Delphine RIBAUTE-PICARD** (co-présidente)

*conseillère municipale*

✓ **Julien CHAMBERT** (adjoint à la co-présidente)

*adjoint au Commerce et à la Vie économique*



## Les missions

**Développer** et **maintenir** une bonne connaissance des problématiques et besoins du quartier

- **Inform**er les élus des besoins des habitants du quartier,
- **Impulser des actions** ou projets à l'échelle de son quartier,
- **Relayer les informations** ou les réponses apportées par la municipalité aux problématiques et besoins du quartier,
- **Contribuer à l'animation du quartier** en participant à des projets municipaux et en proposant des actions de proximité.

## Comment participer ?

Toutes les personnes de bonne volonté sont les bienvenues dans les conseils de quartier!

**Il vous suffit d'envoyer votre candidature à [conseilsdequartier@ville-houilles.fr](mailto:conseilsdequartier@ville-houilles.fr)**



# Thématiques

## URBANISME



## CIRCULATION ET STATIONNEMENT



## MOBILITÉ



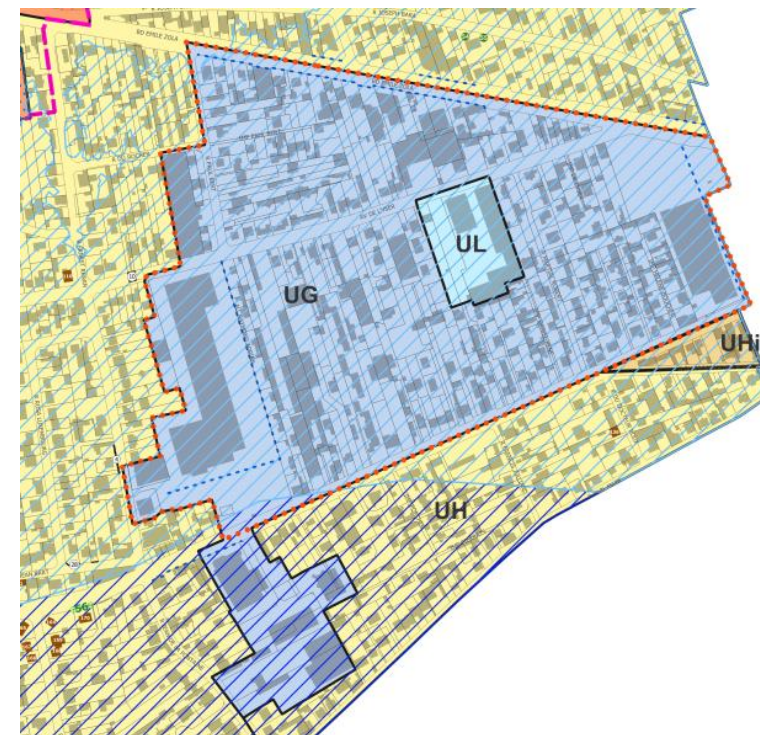


# Urbanisme : les évolutions pour le quartier des Pierrats

➤ **Enjeux du Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG) pour le quartier des Pierrats (hors zone d'activité au sud du boulevard Jean Jaurès) :**

- **S'assurer que chacune des activités coexiste sans empiéter sur l'autre, y compris les nuisances sonores** (artisanales, commerces, habitations et équipements).
- **Meilleure prise en compte du risque inondation dans le futur PLU pour le quartier, qui appartient à un secteur «moins risque»** : Limiter l'exposition dans les zones identifiées comme sensibles par le Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI) et respect des prescriptions : *Hauteur minimale du 1er niveau de plancher habitable : + 20cm au-dessus du sol naturel.*

**2025 : Lancement d'une étude urbaine pour définir un projet d'aménagement global pour le quartier**



Projet de PLU au 25 juin 2024

----- : zone concernée par le PAPAG

# Plan de circulation et de stationnement

## ➤ Proposition de modifications de circulation dans le quartier des Pierrats

- **Lancement des études du schéma directeur**
  - ✓ Exemple : Mise en place du stationnement provisoire rue de la Fontaine.
- **Développer les sens uniques dans les rues à trafic important et/ou les rues étroites de la ville**
  - ✓ Exemple : ce qui va être réalisé rue Honoré de Balzac (tronçon à l'angle de la rue Gabriel Péri), rue Jean Bart, rue Paul Bert et rue Florentin Lasson.
- **Poursuivre le programme de sécurisation de carrefours dangereux**
  - ✓ Exemple : Aménagement du carrefour Jean Bart / Ernest Renan (création de passages piétons et élargissement des trottoirs).
- **Maintenir le double-sens lorsque peu de trafic, ou pour ne pas complexifier les déplacements du quotidien; prendre en compte le passage des lignes de bus**
- **Créer des stationnements fixés « en chicane » pour contribuer à réduire la vitesse**
- **Aménagement de traversée piétonne**

**Le plan de circulation et de stationnement pour le quartier des Pierrats est en préparation pour une communication au début de l'année 2025.**



# Plan de circulation et de stationnement

## ➤ Les aménagements cyclables dans le quartier des Pierrats

- Développer le stationnement des vélos

*Vous pouvez contribuer en nous transmettant vos propositions !*

- Avec la mise en place du 30km/h en juillet 2023 dans toute la ville, permettre la généralisation des double-sens cyclables dans les rues à sens unique
- Une signalisation horizontale et verticale qui va s'intensifier sur la présence du vélo en ville

## ➤ Dispositif dans les prochains jours d'une voiture en autopartage en bordure des Pierrats (place Schoelcher)

### — LÉGENDE —

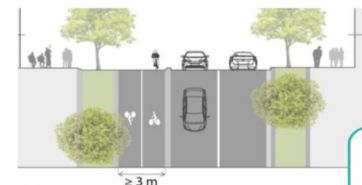
#### RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT

— Piste cyclable — Bande cyclable uni - - - - - Double-sens cyclable

#### PROPOSITIONS

— Piste cyclable  
 — Piétonisation temporaire - Phase 1  
 — Piétonisation temporaire - Phase 2  
 — Axe VIF <> Bezons à moyen terme

••••• Généralisation du double-sens cyclable  
 - - - - - Rue aux écoles (fermeture sortie école)  
 — VIF V4 - Cergy-Pontoise <> Val d'Europe via La Défense et Paris



#### CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE

Axe réseau Vélo Île-de-France (VIF) le long de la voie ferrée. La largeur sera déterminée selon le cahier des charges de la Région afin de faciliter le passage sécurisé d'un flux conséquent de cyclistes.

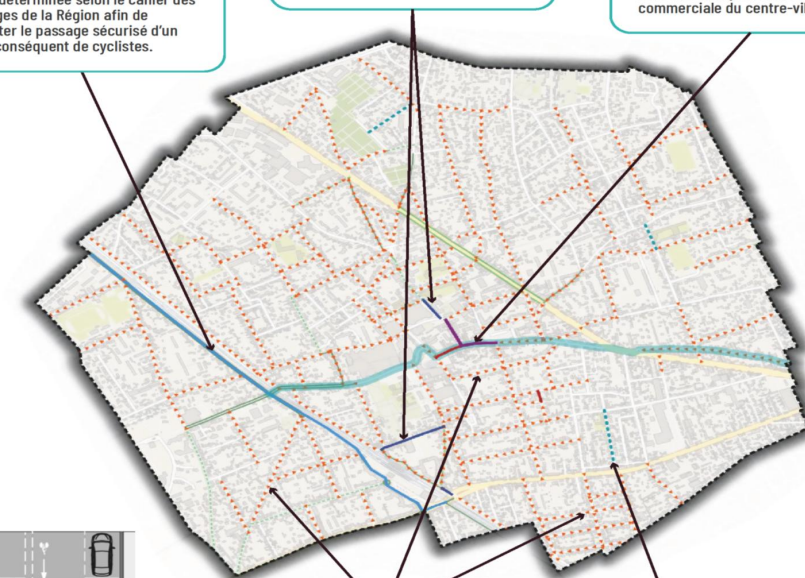
#### CRÉATION D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Avenue Charles-de-Gaulle : suppression d'un linéaire de stationnement afin d'améliorer la circulation des cycles entre la gare et les rues commerçantes du centre-ville.



#### PIÉTONNISATION TEMPORAIRE

Pacifier le partage de l'espace public tout en renforçant l'attractivité commerciale du centre-ville.



#### DOUBLE-SENS CYCLABLE

Abrogation de l'arrêté de 2016 sur les double-sens cyclables. Généralisation du double-sens cyclable pour toutes les rues en sens unique.

#### RUE AUX ÉCOLES

Création de trois « rues aux écoles » : fermeture de la partie nord de la rue Ferdinand-Buisson, de la rue André-Mauprime et de la rue Florentin-Lasson à l'aide d'un dispositif amovible.



# Travaux de voirie et aménagement de l'espace public

## ➤ Travaux de voirie

- **Rafraîchissement du marquage au sol**

- ✓ Exemple : Rénovation du marquage au sol au croisement du boulevard Jean Jaurès, de la rue Ernest Renan et de la rue Jean Bart.

- **Travaux d'assainissement**

- ✓ Exemple : Rue Ernest Renan / Avenue de l'Yser (début des travaux en novembre 2024, pour une durée de 2 mois).

## ➤ Aménagement de l'espace public

- **Modernisation et rénovation du mobilier urbain**

- ✓ Exemple : Installation de nouveaux bacs à plantes rue Jean Jaurès et implantation d'une corbeille à l'angle de l'avenue de l'Yser et du boulevard Émile Zola (déploiement de corbeilles supplémentaires à venir sur les boulevards).

- **Installation d'une borne d'apport volontaire de biodéchets** (expérimentation en cours avec l'agglomération).

- **Lutte contre la présence de rongeurs dans les espaces verts**

- ✓ Exemple : Dératisation à l'angle de la rue Ernest Renan et du boulevard Jean Jaurès.

# Navette électrique

## ➤ Bilan

- ✓ **Mise en circulation** : le 13 octobre 2022 dans le cadre d'une expérimentation menée avec la CASGBS.
- ✓ **2 novembre 2023** : au terme de 8 mois d'expérimentation positive et d'une fréquentation en constante augmentation, **pérennisation de la navette** et intégration à la DSP33 opérée par Keolis Argenteuil Boucles de Seine. **Etude fin 2024 avec l'agglomération pour étendre la desserte aux lundis.**
- ✓ **Itinéraire à date** : modifié en mars 2023

### Validations journalières comptabilisées depuis le début de l'année :

Janvier 2024 : 123 voyages/jour  
Février 2024 : 130 voyages/jour  
Mars 2024 : 137 voyages/jour  
Avril 2024 : 139 voyages/jour  
Mai 2024 : 130 voyages/jour  
Juin 2024 : 130 voyages/jour  
Juillet 2024 : 108 voyages/jour  
Août 2024 : 100 voyages/jour



*Itinéraire à date, modifié en mars 2023*

**Merci de votre attention.**